

PROCÈS-VERBAL

Dossier no : R-3864-2013

Date : 8 octobre 2014

HEURE	REMARQUES
8 h 58	Début de l'audience
8 h 58	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h	Remarques préliminaires de M ^e Louise Rozon sur le déroulement de l'audience. Elle indique que les intervenants auront jusqu'au 17 octobre pour déposer des commentaires et Hydro-Québec jusqu'au 22 octobre pour déposer sa réplique
9 h 02	M ^e Hélène Sicard (UC) donne sa compréhension en ce qui a trait à l'objet de la présente audience et demande des clarifications à ce sujet
9 h 04	M ^e Rozon fournit des explications supplémentaires sur ce à quoi la Régie s'attend de la part des intervenants
9 h 06	Commentaires de M ^e Paule Hamelin (EBM) à l'effet que les intervenants pourront déposer des commentaires alors qu'Hydro-Québec pourra présenter une preuve orale. Elle demande si les intervenants pourront, à travers leurs commentaires, faire de la preuve?
9 h 08	M ^e Rozon rappelle les exigences qui incombent à la Régie quant au plan d'approvisionnement. Elle indique, entre autres, que la Régie n'est pas tenue de tenir une audience
9 h 10	Commentaire de M ^e Hamelin sur la différence de traitement pour les intervenants et le Distributeur
9 h 10	M ^e Eric Fraser (HQD) présente ses témoins : MM. Hervé Lamarre, Hani Zayat et Richard Lagrange
9 h 11	<u>Affirmation solennelle :</u> <u>Hervé Lamarre</u> , Directeur principal Clientèle d'affaires et réglementation, Complexe Desjardins, Montréal <u>Hani Zayat</u> , Directeur Approvisionnement en électricité, 75, René-Lévesque Ouest, Montréal <u>Richard Lagrange</u> , chef Planification et fiabilité, 75, René-Lévesque Ouest, Montréal
9 h 12	Adoption de la preuve en chef d'HQD par les témoins Lamarre, Zayat et Lagrange
9 h 13	Présentation de la preuve en chef d'HQD par le témoin Zayat
9 h 30	Fin de la présentation de la preuve en chef d'HQD par le témoin Zayat
9 h 32	L'audience est suspendue
9 h 38	Reprise de l'audience
9 h 39	Contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat et Lagrange par M ^e Pierre Pelletier pour l'AQCIE-CIFQ
9 h 58	Fin du contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat et Lagrange par M ^e Pierre Pelletier pour l'AQCIE-CIFQ
9 h 59	M ^e Paule Hamelin (EBM) produit : <u>C-EBM-0023</u> : Document d'appel d'offres A/O 2014-01 d'Hydro-Québec Distribution

Dossier no : R-3864-2013

Date : 8 octobre 2014

HEURE	REMARQUES
10 h 01	Contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat et Lagrange par M ^e Paule Hamelin pour EBM
11 h 08	Fin du contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat et Lagrange par M ^e Paule Hamelin pour EBM
11 h 08	L'audience est suspendue jusqu'à 11 h 20
11 h 22	Reprise de l'audience
11 h 22	M ^e Pierre Pelletier (AQCIE-CIFQ) demande la permission de poser deux autres questions La Régie permet à M ^e Pelletier de poser ses questions. M ^e Rozon informe que durant la pause, il a été demandé aux intervenants qui n'ont pas encore posé de questions, quelle serait la durée approximative de leur contre-interrogatoire. Selon les temps annoncés, il y a peu de chance que l'audience soit terminée à 15 h 30. M ^e Rozon indique qu'on pourrait procéder par voie de demandes de renseignements ou que l'audience se poursuivra demain. Elle demande aux intervenants d'éviter les questions répétitives
11 h 24	Recontre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat et Lagrange par M ^e Pierre Pelletier pour l'AQCIE-CIFQ
11 h 31	Fin du recontre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat et Lagrange par M ^e Pierre Pelletier pour l'AQCIE-CIFQ
11 h 31	Contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat et Lagrange par M ^e Émilie Bundock pour la FCEI
11 h 44	Fin du contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat et Lagrange par M ^e Émilie Bundock pour la FCEI
11 h 45	Contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat et Lagrange par M ^e Geneviève Paquet pour le GRAME
11 h 56	M ^e Paquet produit : C-GRAME-0037 : Document émanant du New York State Public Service Commission intitulé « Demand Side Management and Peak Load Reduction »
11 h 57	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat et Lagrange par M ^e Geneviève Paquet pour le GRAME
12 h	M ^e Paquet produit : C-GRAME-0038 : extrait provenant du site internet de Con Edison of New York
12 h	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat et Lagrange par M ^e Geneviève Paquet pour le GRAME
12 h 09	Fin du contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat et Lagrange par M ^e Geneviève Paquet pour le GRAME
12 h 09	L'audience est suspendue
13 h 14	Reprise de l'audience
13 h 15	M ^e Rozon annonce que la Régie entend terminer l'audience aujourd'hui
13 h 16	Contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat et Lagrange par M ^e Franklin S. Gerler pour le ROÉÉ

Dossier no : R-3864-2013

Date : 8 octobre 2014

HEURE	REMARQUES
13 h 33	<u>Objection</u> par M ^e Fraser (le témoin a déjà répondu au meilleur de sa connaissance)
13 h 33	Réplique de M ^e Gertler
13 h 34	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat et Lagrange par M ^e Franklin S. Gertler pour le ROÉÉ
	M ^e Gertler produit :
13 h 35	<u>C-ROÉÉ-0075</u> : communiqué de presse d'Hydro-Québec en date du 16 avril 2014 à l'effet que « Hydro-Québec et Sony annoncent la création d'une coentreprise en vue du développement d'un système de stockage d'énergie de grande capacité pour réseaux électriques »
13 h 36	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat et Lagrange par M ^e Franklin S. Gertler pour le ROÉÉ
13 h 39	Fin du contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat et Lagrange par M ^e Franklin S. Gertler pour le ROÉÉ
13 h 39	Pas de contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat et Lagrange par M ^e Annie Gariépy pour le RNCREQ
13 h 40	Contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat et Lagrange par M ^e Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA
14 h 01	<u>Objection</u> par M ^e Fraser (question non pertinente)
14 h 02	Réplique de M ^e Neuman
14 h 02	Réplique de M ^e Fraser
14 h 03	M ^e Rozon indique que les témoins ont suffisamment répondu à cet égard
14 h 03	Représentations de M ^e Neuman
14 h 04	M ^e Rozon invite M ^e Neuman à poursuivre avec ses questions, indiquant qu'elle en évaluera la pertinence
14 h 10	Fin du contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat et Lagrange par M ^e Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA
14 h 10	Contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat et Lagrange par M ^e Héliène Sicard pour l'UC
14 h 13	Intervention de M ^e Fraser. Il indique que si M ^e Sicard a des questions sur la preuve supplémentaire qui porte, notamment, sur les caractéristiques à approuver aux fins d'un éventuel appel d'offres, qu'elle les pose
14 h 14	M ^e Sicard demande des éclaircissements à M ^e Fraser quant à ce que HQD demande
14 h 14	M ^e Fraser mentionne qu'il y a réouverture d'enquête qui modifie le plan d'approvisionnement, que dans les documents qui ont été présentés, il est dit qu'HQD s'en va en appel d'offres et que les caractéristiques sont présentées pour fins d'approbation. Il invite M ^e Sicard à poser des questions de fond sur les caractéristiques, puisqu'elles sont maintenant incluses dans le plan d'approvisionnement, lequel HQD demande à la Régie d'approuver
14 h 15	M ^e Sicard s'interroge si la demande d'HQD à la Régie est d'approuver un appel d'offres de 1 000 mégawatts pour répondre à des besoins de puissance pour des livraisons à compter de 2017-2018 ou est-ce que ça peut-être variable, quelle est

PROCÈS-VERBAL

Dossier no : R-3864-2013

Date : 8 octobre 2014

HEURE	REMARQUES
	exactement sa demande?
14 h 15	M ^e Rozon indique à M ^e Sicard que la demande d'HQD est claire et que la modification au plan d'approvisionnement consiste en la nécessité d'aller chercher 1 000 mégawatts dans le cadre d'un appel d'offres long terme. Les caractéristiques générales de cet appel d'offres devront être approuvées par la Régie
14 h 16	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat et Lagrange par M ^e Hélène Sicard pour l'UC
14 h 23	<u>Engagement n° 1 d'HOD</u> : fournir les volumes d'électricité interruptible retenus lorsque le Distributeur aura terminé son processus d'analyse et d'approbation (demandé par l'UC)
14 h 23	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat et Lagrange par M ^e Hélène Sicard pour l'UC
14 h 51	Intervention de M ^e Fraser. Il invite M ^e Sicard à poser des questions puisqu'en ce moment, on assiste plutôt à une discussion entre elle et le témoin
14 h 51	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat et Lagrange par M ^e Hélène Sicard pour l'UC
15 h 06	Fin du contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat et Lagrange par M ^e Hélène Sicard pour l'UC
15 h 06	Contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat et Lagrange par M ^e Caroline Chartron pour l'AHQ-ARQ
15 h 28	<u>Engagement n° 2 d'HQD</u> : Comment expliquer que la tendance baisse de 0,3 plutôt que de 0,1 par l'inclusion de la seule année 2013, et ce, considérant que la différence de 4 degrés a été divisée sur environ 43 ans. Voir la figure 13.1 de la DDR n° 4, pièce HQD-9, document 1, page 19 (demandé par l'AHQ-ARQ)
15 h 29	Fin du contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat et Lagrange par M ^e Caroline Chartron pour l'AHQ-ARQ
15 h 30	Recontre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat et Lagrange par M ^e Hélène Sicard pour l'UC
15 h 31	<u>Objection par M^e Fraser à une demande d'engagement formulée par M^e Sicard, qu'il juge non pertinente</u>
15 h 31	Réplique de M ^e Sicard
15 h 32	M ^e Rozon demande des éclaircissements à M ^e Sicard afin d'évaluer si la demande d'engagement est pertinente
15 h 33	Explications de M ^e Sicard
15 h 34	<u>M^e Fraser maintient son objection</u>
15 h 34	Supplique de M ^e Sicard
15 h 34	M ^e Rozon indique à M ^e Sicard qu'à partir de 2018-2019, il n'y a plus de puissance associée à l'appel d'offres lancé en 2014 et qu'il va rester un 1 500 mégawatts de disponible pour des achats de court terme, qui peuvent se faire à chaque année, quelque mois avant l'hiver. Si M ^e Sicard conteste le fait qu'il n'est pas nécessaire pour le Distributeur de garder le 1 500 mégawatts de disponible sur les interconnexions, M ^e Rozon l'invite à faire des représentations à cet égard

PROCÈS-VERBAL

Dossier no : R-3864-2013

Date : 8 octobre 2014

HEURE	REMARQUES
15 h 35	<u>Objection accueillie</u>
15 h 36	Fin du contre-interrogatoire des témoins Lamarre, Zayat et Lagrange par M ^e Hélène Sicard pour l'UC
15 h 36	L'audience est suspendue
15 h 52	Reprise de l'audience
15 h 52	Questions par M ^e Rozon aux témoins Lamarre, Zayat et Lagrange
15 h 56	Fin des questions par M ^e Rozon aux témoins Lamarre, Zayat et Lagrange
15 h 56	M ^e Fraser informe que la réponse à l'engagement n ^o 1 ne pourra être fournie avant la fin du mois d'octobre. Quant à la réponse à l'engagement n ^o 2, elle sera disponible le plus rapidement possible, assurément avant le 17 octobre
15 h 56	M ^e Rozon rappelle l'échéance du 17 octobre pour les commentaires des intervenants sur l'amendement au plan d'approvisionnement et celle du 22 octobre pour la réplique d'HQD
15 h 57	Fin de l'audience
	<p><i>Delanne de Luis</i>, greffière-audicière</p>

LISTE DES TÉMOINS

Dossier no : R-3864-2013

Date : 8 octobre 2014

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : Hervé Lamarre	2014/10/08
ENTREPRISE : Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION : Directeur principal Clientèle d'affaires et réglementation	
ADRESSE : Complexe Desjardins Montréal	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : Hani Zayat	2014/10/08
ENTREPRISE : Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION : Directeur Approvisionnement en électricité	
ADRESSE : 75, René-Lévesque Ouest Montréal	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : Richard Lagrange	2014/10/08
ENTREPRISE : Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION : Chef Planification et fiabilité	
ADRESSE : 75, René-Lévesque Ouest Montréal	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM :	
ENTREPRISE :	
PROFESSION :	
ADRESSE :	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM :	
ENTREPRISE :	
PROFESSION :	
ADRESSE :	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM :	
ENTREPRISE :	
PROFESSION :	
ADRESSE :	

PROCOLE D'OUVERTURE
AUDIENICE DU 8 OCTOBRE 2014

DOSSIER : R-3864-2013

DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT 2014-2023
DU DISTRIBUTEUR

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : M^{me} Louise Rozon (Présidente de la formation),
de même que M^{me} Diane Jean et M. Bernard Houle

Le procureur de la Régie est M^e Alexandre de Repentigny

La demanderesse est :

HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD)

Représentée par M^e Éric Fraser

Les intervenants sont :

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE L'OUTAOUAIS
(ACEFO)

Représentée par M^e Stéphanie Lussier *Athénée Am et Pm*

ASSOCIATION DES HÔTELIERS DU QUÉBEC ET ASSOCIATION DES
RESTAURATEURS DU QUÉBEC (AHQ-ARO)

Représenté par M^e Caroline Charron *Présente Am et Pm*

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE
(AOPEP)

Représentée par M^e Stéphanie Nohert *Athénée Am et Pm*

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS
D'ÉLECTRICITÉ ET CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC
(AQCCIE-CIFQ)

Représenté par M^e Pierre Pelletier *Présente Am et Pm*

ÉNERGIE BROOKFIELD MARKETING S.E.C. (EBM)

Représentée par M^e Paule Hamelin *Présente Am et Pm*

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)

Représentée par M^e Émilie Bundock *Présente Am et Pm*

GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN MACROÉCOLOGIE (GRAMÉ)

Représenté par M^e Geneviève Paquet *Présente Am et Pm*

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE
(ROEE)

Représenté par M^e Franklin S. Gertler *Présente Am et Pm. A quitté à 14 h*

DEBUT: 8 h 58

REPRISE: 13 h 14

DIVER: 12 h 09

FIN: 15 h 57

REGROUPEMENT NATIONAL DES CONSEILS RÉGIONAUX DE
L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC (RNCREQ)
Représenté par M^e Annie Gartiépy *Présente Am et Pm*

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA)
Représenté par M^e Dominique Neuman *Présente Am et Pm*

UNION DES CONSOMMATEURS (UC)
Représentée par M^e Hélène Sicard *Présente Am et Pm*

Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER
UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?

Je demanderais, par ailleurs, aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci!